

## Maisons et bottes fleuries : les lauréats primés

La foire horticole qui s'est tenue dimanche à Chaingy était un bon prétexte à la remise des prix du concours des maisons fleuries 2009. Les maisons sont classées par catégories en fonction du fleurissement, de la visibilité et des décors floraux installés sur la voie publique. Six premiers prix, selon les catégories, ont été décernés et remis par Pierre

Paris dans la salle du conseil municipal.

1<sup>re</sup> catégorie A : Pierre Leroux ; 1<sup>re</sup> catégorie B : René Goullon ; 2<sup>e</sup> catégorie : René Camus ; 3<sup>e</sup> catégorie : Éric Dupart-Lelong ; 4<sup>e</sup> catégorie : Bruno Allix et 5<sup>e</sup> catégorie : Claude Lablée. Les gagnants ont reçu 60 euros en récompense de l'embellissement réalisé.

Dans la soirée, la remise des

prix du concours de bottes fleuries s'est tenue au centre associatif et culturel. Les bottes, magnifiquement décorées, ont été soumises au vote du jury officiel composé du maire, Jean-Pierre Durand, du maire-adjoint, Michel Faugouin, de la déléguée italienne Nadia Veri, de Pierre Paris et de Chantal Detry.

Dix-neuf bottes avaient été confectionnées par des enfants et cinq par des adultes. Dans la journée, le public était, lui aussi, invité à voter. Anne Babin, présidente des « Jardins de Chaingy » a distribué les récompenses.

Le 1<sup>er</sup> prix du jury est revenu à Élise Babin et le 1<sup>er</sup> prix du public à Manon et Pierig Framboisier, dans la catégorie enfants. Pour les adultes, la palme revient à Nathalie Lacroix et à Philippe, le coiffeur du village.

Les gagnants ont reçu des compositions florales et un cours d'art floral offert par l'association « J'ai descendu dans mon jardin ».



**DIMANCHE, A CHAINGY.** Les prix des maisons et des bottes fleuries (notre photo) ont été remis aux lauréats, jeunes et adultes.